

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 15 février 2013

Procès-verbal de l'assemblée municipale

La mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale du 3 décembre 2012 n'a suscité aucune remarque ni aucune opposition. Le Conseil municipal a approuvé ce procès-verbal lors de sa séance du lundi 11 février 2013.

Apéritif communal

C'est le vendredi 3 mai prochain que les membres des commissions communales ainsi que les nouveaux arrivants pourront mieux faire connaissance lors d'un apéritif qui sera organisé en leur honneur. Les personnes concernées recevront bien entendu une invitation en temps voulu.

Journée bernoise de la jeunesse

Mandaté par le Grand Conseil, l'Office cantonal des mineurs invite pendant la session de mars 100 jeunes âgés de 15 à 20 ans à participer à la Journée bernoise de la jeunesse au Grand Conseil. C'est le jeudi 21 mars 2013, de 13 heures à 17 heures 30, à l'Hôtel du gouvernement à Berne, que l'Office des mineurs offre à des adolescents et à de jeunes adultes de l'ensemble du canton la possibilité d'exposer leurs préoccupations et leurs idées et de discuter avec des membres du Grand Conseil.

Passeport vacances

Le Conseil municipal a décidé d'accorder un soutien financier pour la 21^e édition du « Passeport - vacances du Jura bernois » qui aura lieu cette année du 12 au 16 août.

Bibliothèque

Nous vous rappelons que la bibliothèque communale et scolaire est toujours à la recherche de CD et DVD. Pensez-y, au lieu de les jeter nous vous prions de les apporter à la bibliothèque ou ils retrouveront une nouvelle jeunesse.

Délégations

M. Leuenberger Claude-Eric participera à la prochaine séance du Comité directeur du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, le jeudi 21 février prochain à Corgémont. MM Habegger Richard et Sartori Thierry vont participer, le lundi 25 mars prochain à Sonceboz, à la séance d'information organisée par l'Association des Communes Bernoises concernant les mesures d'allègement du budget cantonal 2013 et les répercussions de ces dernières pour les communes.

Qualité de l'eau

Prélèvement du 22 janvier 2013, eau de source désinfectée – Collège, température de l'eau : 8.2°C :

Paramètre		Résultat Unité
Escherichia coli	0	germes/100ml
Entérocoques	0	germes/100ml
Germes aérobies	1	germes/100ml

Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Voirie

Nous informons la population que le service de la voirie pourrait être perturbé ces prochaines semaines suite à la blessure dont a été victime M. Stengel Eric. Ce dernier sera absent de son poste durant plusieurs mois. Le Conseil municipal demande aux citoyens de faire preuve d'indulgence et souhaite un prompt rétablissement à M. Stengel.

Le Conseil municipal

Villeret, le 11 février 2013

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch